



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité, eau
Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Pascal ANDRES
Tél. : 03 87 28 33 42
Fax : 03 87 02 79 32
Mél : pascal.andres@moselle.gouv.fr
Réf. : VAP/PA
Réf. :

Monsieur le Maire
Mairie

5, rue de l'Eglise

57510 HILSPRICH

Metz, le **24 FEV. 2015**

Objet : Dossier de déclaration concernant des travaux de drainage agricole sur les communes de HILSPRICH, NELLING et de PETIT-TENQUIN

P. J. : 1 dossier
1 copie du récépissé de déclaration
1 copie du courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

Travaux de drainage agricole sur les communes de HILSPRICH, NELLING et de PETIT-TENQUIN

Ce dossier a été déposé par :

GAEC IMHOFF-HOUPERT
Monsieur HOUPERT Philippe
17, rue Principale
57660 PETIT-TENQUIN

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration,
- une copie du récépissé de déclaration n°57-2014-00133 en date du 12/11/2014,
- une copie du courrier de notification adressé au pétitionnaire.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de **un mois** minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

copie transmise pour information :

- ONEMA
- Chambre d'Agriculture

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE-POTIER